



Meilleur « Life Environnement » 2008-2009 Union européenne pour le LIFE PROMESSE  
Prix d'Honneur « AGIR pour l'énergie du futur » Région PACA en 2008  
Prix Spécial « JEAN-ROLAND » Réserves Naturelles de France en 2008  
Prix Régional de l'INNOVATION TOURISTIQUE Région PACA en 2007  
Prix MIREILLE Meilleure Initiative REGIONALE Labellisée Ecodéveloppement en 2007  
Lauréat 2012 de l'appel à projet pour la mise en oeuvre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité:  
restauration de milieux remarquables.  
Site enregistré EMAS (Eco-Management Audit Scheme) depuis avril 2008  
Réserve naturelle nationale depuis novembre 2011



**CONSEIL  
GENERAL**  
BOUCHES-DU-RHÔNE



**Conservatoire  
du littoral**

## DOSSIER DE PRESSE :

# INAUGURATION DE LA MAISON DES CHAUVES-SOURIS

Des équipements et outils pédagogiques  
sur les chauves-souris aux Marais du Vigueirat



### Contact presse

Caroline MEFFRE-GAZZERA  
Responsable de l'Accueil du Public

### **Les Marais du Vigueirat**

13104 Mas-Thibert  
Tel : +33 (0)4 90 98 70 91  
Fax : 04 90 98 72 54

Mél : [caroline.meffre@espaces-naturels.fr](mailto:caroline.meffre@espaces-naturels.fr)

[www.marais-vigueirat.reserves-naturelles.org](http://www.marais-vigueirat.reserves-naturelles.org)

### **Parc Naturel régional de Camargue**

Mas du Pont de Rousty 13200 Arles  
Tel : +33 (0)4 90 97 10 40

[info@parc-camargue.fr](mailto:info@parc-camargue.fr)

[www.parc-camargue.fr](http://www.parc-camargue.fr)

### **Conservatoire du littoral**

Bastide Beaumanoir, 3 rue Marcel Arnaud  
13100 Aix-en-Provence

Tel : +33 (0)4 42 91 64 10

[paca@conservatoire-du-littoral.fr](mailto:paca@conservatoire-du-littoral.fr)

[www.conservatoire-du-littoral.fr](http://www.conservatoire-du-littoral.fr)

# SOMMAIRE

## LE PROGRAMME LIFE

---

- ▶ Qu'est-ce qu'un LIFE
- ▶ Le LIFE + Chiro Med

## LA MAISON CHAUVE-SOURIS

---

- ▶ Présentation
- ▶ Objectifs
- ▶ Principe scénographique
- ▶ Ouverture au public
- ▶ Le sentier Homme et Nature

## PRÉSENTATION DES MARAIS DU VIGUEIRAT

---

- ▶ Localisation
- ▶ Une biodiversité exceptionnelle
- ▶ Un espace ouvert au public
- ▶ Le projet de développement écotouristique

## LES PARTENAIRES

---

- ▶ Les partenaires financiers
- ▶ Les partenaires techniques



# LE PROGRAMME LIFE

## Qu'est-ce qu'un LIFE ?

**LIFE:** L'Instrument Financier pour l'Environnement

Mis en place par l'Union Européenne, il a pour objectifs d'accompagner à la mise en œuvre et à l'actualisation des politiques communautaires environnementales et de la législation européenne à travers un co-financement d'actions de conservation de l'environnement et de la nature dans toute l'Union Européenne.

## Le LIFE+ Chiro Med

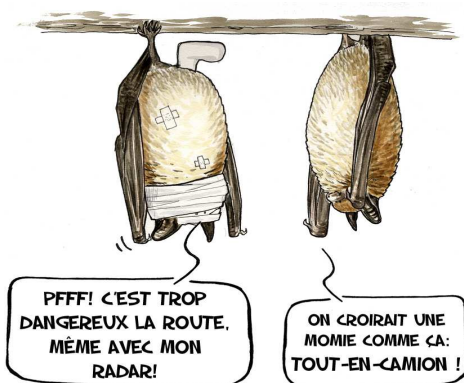
Le programme LIFE+ Chiro Med vise à *assurer la conservation et la gestion intégrée de deux espèces de chauve-souris* en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Languedoc-Roussillon, parmi les 34 espèces présentes en France : **le Grand Rhinolophe et le Murin à oreilles échancrées**.

Ce programme coordonné par le **Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue**, réunit huit partenaires techniques (dont les **Amis des Marais du Vigueirat**), cinq partenaires financiers français, onze experts scientifiques, la Commission Européenne, et un bureau externe.

Le programme porte sur trois secteurs géographiques : la **Camargue**, le Massif des **Alpilles** et les **gorges du Gardon**, et sur huit sites d'intérêt communautaire, dont les **Marais du Vigueirat**.

En effet, en région méditerranéenne française, les principales populations des deux espèces ciblées par le programme sont concentrées dans ces trois territoires. En hiver, ces espèces entrent en léthargie dans les cavités des Alpilles et des gorges du Gardon, tandis qu'en été, elles viennent se nourrir et se reproduire en Camargue.

Ainsi, le programme permet d'unir les compétences techniques et territoriales, en vue de pallier aux **cinq menaces majeures pesant sur le Grand Rhinolophe et le Murin à oreilles échancrées** à tous les stades de leur cycle de vie :



- La perte et l'altération des gîtes de reproduction et d'hibernation
- La perte et l'altération des habitats naturels utilisés comme sites d'alimentation (terrains de chasse) et zones de transit
- La diminution des ressources alimentaires liée à l'utilisation de pesticides et à la modification des pratiques pastorales,
- La mortalité routière,
- La méconnaissance des chauves-souris.

Pour lutter contre ces menaces, le programme prévoit la **mise en œuvre de 29 actions** regroupées en trois axes stratégiques :

- o L'amélioration des connaissances sur les espèces,
- o L'aménagement et la protection de gîtes,
- o L'information des connaissances, la diffusion et la sensibilisation du public.

Le Conservatoire du littoral, propriétaire du site des Marais du Vigueirat et partenaire associé au programme Life

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, le Conservatoire du littoral est partenaire associé au programme européen LIFE+ CHIRO MED visant la conservation et la gestion intégrée de deux espèces de chauves-souris prioritaires, car en déclin en Europe. Dans ce cadre, le Conservatoire a aménagé plusieurs bâtiments présents sur quatre de ses sites en Camargue pour les rendre favorables à la reproduction de ces espèces. Ainsi, 14 gîtes destinés aux chiroptères ont été aménagés dans des bâtiments divers : anciens moulins, bunkers, transformateur électrique désaffecté, caves, combles, etc. Le projet de la Maison des chauves souris permet quant à lui de créer non seulement un gîte supplémentaire mais de mettre en place un lieu unique à destination du public où les chauves souris sont l'objet d'un parcours découverte tant sur leur mode de vie que sur leurs relations avec l'Homme. Ainsi, le Conservatoire agit pour la sauvegarde et la sensibilisation d'espèces protégées et souvent méconnues. Cette action entre tout naturellement dans ses missions premières que sont la sauvegarde des espaces littoraux et des écosystèmes ainsi qu'une meilleure connaissance des enjeux environnementaux par le public.

## LA MAISON CHAUVE-SOURIS

### Présentation

Dans le cadre de la sensibilisation du public, l'action D7 prévoit la réalisation d'équipements et d'outils pédagogiques sur les chauves-souris aux Marais du Vigueirat.

La **Maison des chauve-souris**, dont la maîtrise d'ouvrage appartient au Conservatoire du littoral, sera installée à l'intérieur d'une ancienne cabane de pêcheur, qui aura pour double objectif :

- de recréer un **gîte aménagé** pour répondre aux besoins des colonies de reproduction du Grand Rhinolophe et du Murin à oreilles échancrées,
- de proposer un **espace muséographique pour le public**, parfaitement intégré au projet de sentier Homme et Nature aux Marais du Vigueirat.

### Objectifs

La Maison des chauves-souris est installée en lieu et place de l'ancienne Cabane dite du pêcheur, avec la création de six compartiments bien distincts, isolés différemment de manière à offrir une ambiance thermique variée.

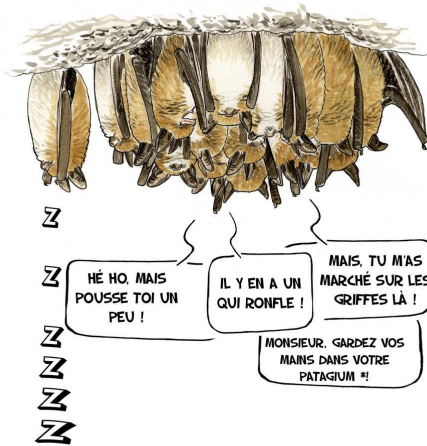
Ce gîte est à la fois un lieu aménagé pour l'étude et la préservation des deux espèces de chauves-souris concernées où des chiroptères seront incorporés à la toiture, mais aussi un lieu



constitué d'un ensemble pédagogique autour d'une stratégie de sensibilisation par le biais d'animations interactives pour comprendre l'importance de la présence de bâtiments construits par l'Homme pour la conservation des espèces visées.

Même si le visiteur ne rentre pas en contact direct avec le mammifère, il comprend qu'il pénètre dans un véritable lieu à chauve-souris, et perçoit ainsi l'importance des bâtiments construits par l'Homme pour les chauves-souris.

## Principe scénographique



\* PATAGIUM: MEMBRANE DE PEAU NUE, REPLIÉE AU REPOS, QUI CONSTITUE "L'AILÉ" DES CHAUVES-SOURIS.

La pièce est plongée dans la pénombre ; seules quelques leds éclairent ponctuellement les modules muséographiques, la carte murale localisant les principales espèces de chauves-souris dans le monde, et l'installation du plafond représentant le Grand Rhinolophe et le Murin à oreilles échanrées.

Trois écrans sont intégrés au mur pour présenter des films sur les chauve-souris afin de donner l'illusion aux visiteurs d'apercevoir le gîte dans la pièce annexe.

Le gîte est organisé selon six modules :

- ▶ Module 1 : la physionomie du Grand Rhinolophe et du Murin
- ▶ Module 2 : où vit-elle ?
- ▶ Module 3 : que mange-t-elle ?
- ▶ Module 4 : le cycle annuel
- ▶ Module 5 : les chasses nocturnes et le principe de l'écholocation
- ▶ Module 6 : prédateurs et menaces écologique
- ▶ Module 7 : les mythes et légendes autour de la chauve-souris

## Ouverture au public

Parfaitement bien intégrée dans le projet de sentier Homme et Nature, la Maison des chauve-souris sera accessible au public de différentes manières :

- en **visite guidée en calèche** : la Maison des Chauve-souris se trouvant sur le parcours de visite, une halte sera proposée aux visiteurs qui souhaitent la découvrir
- dans le cadre **d'évènements ponctuels** qui ont lieu sur le site tout au long de l'année :
  - ▶ du 21 au 25 mai pour la Fête de la Nature
  - ▶ les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin pour les Rendez-vous aux Jardins
  - ▶ les 30 et 31 août pour la Nuit Internationale de la chauve-souris
  - ▶ les 20 et 21 septembre pour les Journées Européennes du Patrimoine
  - ▶ du 8 au 12 octobre pour la Fête de la Science
- dans le cadre du **sentier Homme et Nature**, initié en 2013 dans le cadre de l'évènement *Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la Culture* : la Maison des chauve-souris constituera l'une des haltes principales de ce nouveau sentier.

Un livret pédagogique sera distribué aux visiteurs qui viendront découvrir la Maison des chauve-souris : conçu et réalisé par le CPIE Rhône Pays d'Arles, édité par les Amis des Marais du Vigueirat dans la collection des Livrets

## Le sentier Homme et Nature

Complémentaires des **sentiers de l'Etourneau** existant, les Marais du Vigueirat veulent offrir un nouveau sentier de découverte au public sensible à l'environnement, en répondant aux multiples questions qu'ils peuvent être amenés à se poser au cours de la découverte du site.

Le sentier Homme et Nature a pour objectif la **présentation des activités humaines possibles sur un espace naturel protégé en Camargue et l'utilisation des espaces par la faune.**

En d'autres termes, une approche globale du **patrimoine rural en Camargue** autour des thématiques suivantes : l'agriculture, la pêche, la riziculture, l'élevage, l'art contemporain, l'écologie et l'écoresponsabilité.

Ce sentier se veut être «vivant» en intégrant à la fois les dimensions sociales, artistiques et citoyennes, où la présence de l'Homme dans cet espace naturel protégé est vivement souhaitée ; y sera privilégiée la mise en situation réelle des visiteurs par une observation directe ou une évocation lorsque ces derniers sont absents par le biais d'animations (sonores, photographiques...).

# PRESENTATION DES MARAIS DU VIGUEIRAT

## Localisation

Les Marais du Vigueirat sont situés en Camargue orientale, sur la rive gauche du Grand Rhône. Le site est devenu à partir de 1982 l'un des plus grands territoires (1120ha) acquis par le Conservatoire du littoral dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est géré par les Amis des Marais du Vigueirat, association loi 1901, qui s'est vue confier en 2001 la gestion du site en partenariat avec la Ville d'Arles et l'Office de Tourisme d'Arles.

Doté d'un patrimoine naturel exceptionnel et situé à la jonction de deux écosystèmes remarquables, le Delta du Rhône et la plaine steppique de la Crau, le site est reconnu comme étant **l'une des zones humides les plus riches du littoral méditerranéen**, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

La proposition faite par les Amis des Marais du Vigueirat est de rompre avec une vision limitée de la protection des espaces naturels et de s'orienter vers une combinaison étroite entre **développement durable d'un territoire rural et protection d'un espace naturel remarquable.**

Le projet des Marais du Vigueirat vise notamment à **rendre compatibles la protection d'un patrimoine naturel exceptionnel et le développement d'un projet d'écotourisme ambitieux**, tout comme le maintien et le développement d'activités économiques durables (agriculture, tourisme, activités socio. culturelles). L'ouverture au public est effective depuis 1996, au travers d'activités telles que des visites guidées à pied ou en calèche, et des sentiers de découverte et de sensibilisation pédagogique. Aujourd'hui, les partenaires de la gestion des Marais du Vigueirat s'engagent dans une démarche de création d'un nouveau sentier pédagogique, le sentier Homme et Nature, complémentaire de ceux déjà existants sur le site.



### **La maîtrise foncière avec le Conservatoire du Littoral**

Après des siècles d'inondation au gré des crues du Rhône, sont pratiqués endiguements (du 17<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle) puis agriculture (élevage, chasse, riziculture, pisciculture). A partir des années 80, l'achat par le Conservatoire du Littoral induit la mise en place d'un plan de gestion définissant deux orientations de gestion :

- Respecter le site et son équilibre écologique
- prendre en compte les activités humaines

### **Des activités orientées vers la conservation du patrimoine biologique**

La gestion favorise le retour à un fonctionnement proche des conditions naturelles initiales, en s'appuyant sur la conformité avec le cycle climatique méditerranéen, l'utilisation du pâturage (taureaux et chevaux) pour le contrôle de la végétation. L'emploi raisonné de ces deux outils de gestion permet d'influencer les principaux facteurs écologiques du milieu au profit du maintien de la diversité biologique du site

### **Des actions de transmission du savoir**

Des interventions en éducation à l'environnement auprès de 800 scolaires en 2013, secteur assuré par le CPIE Rhône Pays d'Arles. Mais aussi auprès des étudiants et professionnels de l'environnement : cession de formation et d'échanges à destination des étudiants des universités, des formations agricoles (BTA, BTSA) et des écoles d'ingénieurs ainsi que des professionnels de l'environnement. Et enfin auprès du public (visiteurs touristiques).

## **UNE BIODIVERSITÉ EXCEPTIONNELLE**

Situé à la jonction de deux écosystèmes remarquables, le delta du Rhône et la plaine steppique de Crau, le site constitue un territoire dont la majeure partie s'étire sur plus de 9km du nord au sud pour une largeur maximale de 1,5 kilomètres.

La partie du site classée en **Réserve Naturelle Nationale** couvre une surface de 918,97 ha. Celle-ci, comprend une petite partie de terrains n'appartenant pas au Conservatoire du Littoral (77,5 ha), ce qui porte la surface totale de terrains gérés par les Amis des Marais du Vigueirat à 1 199 ha.

### **Un patrimoine naturel remarquable**

#### **Une grande diversité floristique**

- une mosaïque de milieux naturels humides caractéristiques du delta du Rhône,
- 886 espèces végétales dont 5 protégées au niveau national et 19 au niveau régional.

#### **Une forte richesse avifaunistique**

- jusqu'à 35 000 canards en hiver (soit près de ¼ des canards hivernant en Camargue),
- plus de 300 espèces d'oiseaux observées (+ de 60% de l'avifaune française),
- 92 espèces nicheuses dont 72 régulières, dont toutes les espèces de hérons d'Europe,
- un site d'importance internationale ou communautaire pour 13 espèces d'oiseaux.

### **Un patrimoine reconnu**

- Réserve naturelle nationale
- Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF N° 1309Z00) type I,

- Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux en France (ZICO PAC 08),
- Site Natura 2000 au titre de la Directive Habitats Faune Flore (FR 9301596),
- Zone de Protection Spéciale (ZPS) au titre de la Directive Oiseaux (FR 9312001),
- Zone centrale de la Réserve de Biosphère de Camargue (MAB)
- Site classé au titre de la convention RAMSAR (dans le périmètre RAMSAR-Camargue)

## **Un patrimoine naturel géré**

Un plan de gestion élaboré à partir de l'évaluation du patrimoine naturel.

➔ Orientation 1 : le respect du site et de son équilibre écologique avec :

- le renforcement de l'aspect naturel du paysage,
- la conservation des habitats,
- l'accroissement et le maintien de la diversité biologique.

➔ Orientation 2 : la prise en compte des activités humaines avec :

- la gestion quotidienne du site,
- l'ouverture au public,
- la recherche appliquée sur le fonctionnement des zones humides et leur gestion,
- l'intégration du site dans le tissu socio-économique local.



# UN ESPACE OUVERT AU PUBLIC

Au delà de sa mission de gestion et de protection de la nature, l'objectif des Amis des Marais du Vigueirat, gestionnaire du site, est le développement socio-économique du territoire dans le respect de l'environnement. Pour cela plusieurs actions ont été mises en œuvre

**Le gestionnaire a adopté dès l'ouverture au public un principe de zonation :**

- une zone vouée à l'accueil du public couvrant 10 % de la superficie du domaine, fortement aménagée
- Une zone vouée à la protection de la nature, couvrant 90 % de la superficie du domaine, dont l'accès au public n'est autorisé qu'en visite guidée.

## Des aménagements écotouristiques

Au total près de 15 kilomètres de sentiers sont accessibles au public

Parking ombragé, aire de pique-nique, buvette bio, maison d'accueil et boutique, accessibilité aux personnes handicapées

## Des activités écotouristiques

Des sentiers libres et gratuits, entièrement sur pilotis et équipés d'observatoires et de cabanes interactives, pour un public individuel et familial.

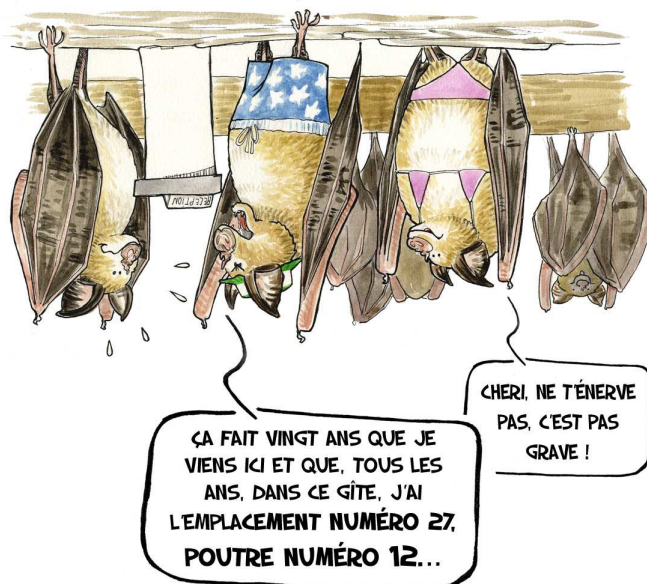
Des visites guidées pédestre et en calèches, pour une découverte de la faune, de la flore et des activités humaines – les visites guidées sont déléguées à des prestataires de service.

Des démonstrations de pêche à l'écrevisse pour les groupes.

## Une gestion du flux écotouristique

En 2013, plus de 30 000 personnes ont été accueillies sur le site.

A l'échelle 2018, les Marais du Vigueirat se sont fixés pour objectif d'accueillir entre 50 000 et 100 000 visiteurs, et de devenir un véritable pôle d'attractivité écotouristique.



# LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT ÉCOTOURISTIQUE

Le projet de Développement Durable des Marais de Vigueirat se base sur deux vocations : la protection de la nature et l'intégration dans l'économie locale par l'accueil du public. En d'autres termes il s'agit de concilier fréquentation touristique et préservation d'un site naturel ultra sensible. Ainsi, les Marais du Vigueirat se veulent être, d'ici l'année 2018, un véritable pôle d'attractivité écotouristique et rural en accueillant jusqu'à 50 000 à 100 000 visiteurs par an.

De ce fait, le projet se décline en plusieurs phases bien distinctes :

## **Phase 1 : la faisabilité (1996- 2003)**

Cette phase a eu pour objectif de faire découvrir le patrimoine naturel au public sur plus de 150 hectares. Pour se faire, un principe de zonage a été mis en place – à savoir 10% de la surface du domaine est vouée à l'accueil du public, et les 90% restant sont destinées à la protection de la nature.

Les différentes activités développées aux Marais de Vigueirat ont permis la création de 40 emplois dont 25 concernent des personnes originaires de Mas-Thibert. De ce fait, il apparaît que les Marais sont le principal employeur du village.

En terme de fréquentation touristique, la moyenne est de 15 000 visiteurs par an.

## **Phase 2 : un projet européen Life Promesse (2003-2008)**

L'objectif de cette intégration a été de diminuer l'impact des activités humaines existantes et à venir dans un environnement ultra sensible, tout en sensibilisant le public pour créant des réflexions autour des problématiques écoresponsables.

Les acteurs locaux du territoire ont été associés à la démarche dans un processus de démocratie participative dans lequel les habitants du territoire se sont mobilisés par un Plan décennal de développement durable.

Fin 2008, la fréquentation des Marais du Vigueirat atteint 20 000 visiteurs.

## **Phase 3 : le transfert vers l'Office de Tourisme d'Arles (2009-2013)**

A partir de 2009, l'Office Municipal de Tourisme d'Arles devient co-gestionnaire des Marais du Vigueirat, et se voit déléguer les missions d'accueil, de promotion et de commercialisation des activités touristiques.

Transfert d'une partie du personnel salarié des AMV vers l'Office de Tourisme, transfert des recettes de la boutique et de la billetterie, professionnalisation des équipes, nouveaux outils de promotion et de communication, développement des évènementiels... ont permis de franchir le seuil des 30 000 visiteurs en 2013, année Capitale Européenne de la Culture pour Marseille et la Provence.

#### **Phase 4 : Relancer l'économie locale (à partir de 2014)**

Aujourd'hui, une problématique se pose :

Comment parvenir à attirer jusqu'à 100 000 visiteurs par an?

Plusieurs objectifs sont alors à atteindre à plus ou moins long terme permettant aux visiteurs de passer au moins une journée sur le site :

- Renforcer la collaboration avec les acteurs de Mas-Thibert : les Marais de Vigueirat réfléchissent aujourd'hui à la création d'équipements complémentaires – accueil et parking à Mas-Thibert, commerces, restauration, logements, Maison du Terroir – pour permettre d'associer directement la population locale
- Continuer de réduire l'impact des activités humaines sur l'environnement
- Diversifier l'offre touristique

Au début de l'année 2014, un poste d'agent de développement touristique local a été créé par les Amis des Marais du Vigueirat afin de contribuer au développement du tissu socio-économique local, en apportant une aide technique aux différents porteurs de projets identifiés à Mas-Thibert, en matière d'hébergement, de restauration, de nouveaux produits et circuits touristiques (piste cyclable Via Rhôna), d'agritourisme, de services à la personne etc.

Par ailleurs, la diversification de l'offre touristique des Marais du Vigueirat doit également permettre une diversification des publics et un accroissement de la fréquentation : le lancement du sentier Homme et Nature à partir de 2013, le jardin potager en 2014, le jardin ethnobotanique en 2015.

Malgré tout, le Conservatoire du littoral et le gestionnaire continue à mettre en place des outils permettant d'augmenter la fréquentation du domaine tout en réduisant leur empreinte écologique : lancement d'une éolienne de 18 mètres de haut visant à produire de l'énergie revendue par la suite à ENERCOOP, achat de véhicules électriques pour les déplacements des salariés,

Enfin, d'un point de vue économique et social, les Amis des Marais du Vigueirat sont aujourd'hui le plus gros employeur du village de Mas-Thibert : une équipe d'environ 60 salariés, constitués de salariés en CDI occupant les missions liées à l'administration, la conservation du domaine, l'accueil du public, l'entretien des bâtiments, mais également un chantier d'insertion (ACI) constitué de 12 personnes ayant en charge la gestion des espaces verts du domaine, et tout récemment depuis mars 2014, une équipe de 11 jeunes recrutés en Emploi d'Avenir sur des missions diversifiées et liées à la gestion quotidienne du domaine.

# LES PARTENAIRES FINANCIERS DU PROGRAMME

Le programme LIFE+ Chiro Med représente un investissement de 2.320.060 euros sur plus de 4 ans pour sa mise en œuvre. Il est financé à hauteur de 50% par la Commission européenne, 31% par les co-financeurs français (DREAL PACA, DREAL LR, CR PACA, CR LR, GC30), et 19% par les huit partenaires techniques du programme.



La **Commission Européenne** cofinance ce programme avec l'instrument financier LIFE+ à hauteur de 50%, soit 1.160.030 euros.

<http://ec.europa.eu/environment/life/>



La **Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Provence-Alpes-Côte-D'azur** apporte un soutien financier à hauteur de 8,6%, soit 200.000 euros.

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/>



La **Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Languedoc-Roussillon** apporte un soutien financier à hauteur de 8,6%, soit 200.000 euros.

<http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/>



Le **Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-D'azur** apporte un soutien financier à hauteur de 8,6%, soit 200.000 euros.

<http://www.regionpaca.fr/>



Le **Conseil Régional Languedoc-Roussillon** apporte un soutien financier à hauteur de 2,6%, soit 60.000 euros.

<http://www.laregion.fr/>



Le **Conseil général du Gard** apporte un soutien financier à hauteur de 2,6%, soit 60.000 euros.

<http://www.gard.fr/>

# LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DU LIFE+ CHIRO MED

L'ensemble des **partenaires techniques** (PNRC-GCP-CG13-Conservatoire du littoral-SMCG-SMGG-AMV-CETE) contribue financièrement au programme à hauteur de 19%, soit 440.030 euros.

## PNRC - LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE

Le Parc naturel régional de Camargue est un territoire exceptionnel, géré par un Syndicat mixte, dont les cinq missions inscrites dans une démarche de développement durable sont :



- la protection et la gestion du patrimoine naturel et culturel
- l'aménagement du territoire
- le développement économique et social
- l'accueil, l'éducation et l'information du public
- l'expérimentation et la recherche

Zone humide d'importance exceptionnelle, le Parc de Camargue se situe au bord de la Méditerranée, à l'intérieur du delta du Rhône, entre les 2 bras du fleuve. Le Parc de Camargue assure le rôle de coordinateur et d'animateur du programme LIFE+ Chiro Med. [www.parc-camargue.fr](http://www.parc-camargue.fr)



## GCP - LE GROUPE CHIROPTÈRES DE PROVENCE

Le Groupe Chiroptères de Provence créé en 1995 est une association loi 1901 de protection de la nature. Son but est d'effectuer des études et des inventaires en région Provence-Alpes-Côte d'Azur afin d'améliorer la connaissance et la protection des chauves-souris et de leurs habitats. Ces interventions peuvent aboutir à des actions de protection et de gestion des sites importants pour les chiroptères.

Le GCP s'attache à diffuser l'information vers :

- le public scolaire : diaporama commenté, exposition, construction de nichoirs ;
- le grand public : conférences avec diaporama, exposition
- les professionnels : conseils et formation pour les différents corps de métier en contact avec les chauves-souris. [www.gcprovence.org](http://www.gcprovence.org)



## CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Depuis les années 1960, le Département des Bouches-du-Rhône est très impliqué dans la protection des espaces naturels sensibles (ENS) grâce à la mise en œuvre d'une politique volontariste d'acquisitions foncières réalisées en Camargue mais aussi dans les Calanques de Marseille. Aujourd'hui, le Département peut s'enorgueillir d'être propriétaire de plus de 16 000 hectares d'ENS sur lesquels il s'attache à valoriser tous les patrimoines. [www.cg13.fr](http://www.cg13.fr)



**Conservatoire  
du littoral**

## **CDL - LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL**

Le Conservatoire du littoral, qui fêtera ses 40 ans en 2015, mène une politique foncière visant à la protection définitive des espaces naturels et des paysages sur les rivages maritimes et lacustres français.

Il acquiert des terrains fragiles ou menacés, et confie leur gestion aux partenaires locaux (collectivités locales, associations, établissements publics) dans le cadre de conventions qui fixent les orientations de gestion.

Son patrimoine s'étend sur près de 158 000 hectares en France métropolitaine, en Corse, mais aussi Outre-mer. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, son patrimoine s'élève à plus de 38 000 ha protégés, soit plus du quart du patrimoine national. [www.conservatoire-du-littoral.fr](http://www.conservatoire-du-littoral.fr)



## **SMCG - LE SYNDICAT MIXTE DE LA CAMARGUE GARDOISE**

Le Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise, créé en 1993 sous l'impulsion du Conseil général du Gard, est un établissement public qui associe huit communes du territoire (Aigues-Mortes, Aimargues, Beauvoisin, Le Cailar, Le Grau-du-Roi, Saint-Gilles, Saint-Laurent d'Aigouze, Vauvert) pour répondre à leur objectif commun : la protection et la mise en valeur des zones humides qui fondent l'identité de ce territoire de 55 000 ha. Les missions du SMCG comprennent la promotion des activités socio-économiques traditionnelles durables, la gestion concertée de l'eau et des milieux aquatiques, la sensibilisation du public et l'éducation à l'environnement. [www.camarguegardoise.com](http://www.camarguegardoise.com)



## **SMGG - LE SYNDICAT MIXTE DES GORGES DU GARDON**

Le Syndicat Mixte pour l'aménagement, la protection et la mise en valeur des Gorges du Gardon est né en 1993 de la volonté du Conseil général du Gard et de dix communes des gorges du Gardon sur les douze que compte le territoire. L'objectif du Syndicat mixte est la mise en valeur, alliée à la préservation des gorges et des espèces qui les habitent au travers des missions de préservation des espèces protégées, l'aménagement et la gestion du territoire, la restauration et le reconstruction du patrimoine bâti historique ou emblématique des gorges, la sensibilisation du public à l'environnement et le développement local.

[www.gorgesdugardon.fr](http://www.gorgesdugardon.fr)

## **AMV - LES AMIS DES MARAIS DU VIGUEIRAT**

Les Amis des Marais du Vigueirat est une association loi 1901, créée en 2001, gestionnaire des Marais du Vigueirat, espace naturel protégé et propriété du Conservatoire du littoral en Camargue. Sa principale mission est la conservation du patrimoine exceptionnel du site (proposé comme réserve naturelle nationale).

De façon complémentaire, les Amis des Marais du Vigueirat favorisent le développement d'activités économiques, sociales et culturelles sur le site lorsqu'elles sont compatibles avec la protection de la nature : accueil de visiteurs, éducation à l'environnement, agriculture (élevage, apiculture), recherche scientifique, chasse, pêche, etc.

Par une démarche de concertation, l'association s'implique aussi dans le territoire afin que le site et les activités qui y sont développées deviennent un moteur pour le développement durable de Mas-Thibert, hameau de la commune d'Arles.

[www.marais-vigueirat.reserves-naturelles.org](http://www.marais-vigueirat.reserves-naturelles.org)



## **CETE - LE CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT MÉDITERRANÉE**

Le CETE Méditerranée, service technique déconcentré du ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des transports et du logement (MEDDTL), est un bureau d'études et d'ingénierie pour tous les acteurs de l'aménagement du territoire: services de l'État, collectivités locales, organismes parapublics ou privés.

Il intervient depuis 30 ans en région méditerranéenne, dans l'élaboration des normes, doctrines et textes applicables dans la conception et la construction d'infrastructures routières, autoroutières, ferroviaires et aéroportuaires, et dans une démarche volontariste pour la prise en compte du développement durable dans la conception, la gestion et l'exploitation des infrastructures.

[www.cete-mediterranee.fr](http://www.cete-mediterranee.fr)



## **CPIE RHONE PAYS D'ARLES**

RHÔNE-PAYS D'ARLES

Créée en 1994, l'Association pour l'Education à l'Environnement et à la Citoyenneté (AEEC) du Pays d'Arles, est labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Rhône-Pays d'Arles depuis 2005.

Elle regroupe une diversité d'acteurs et de partenaires (scientifiques, gestionnaires de milieux, artistes, techniciens, enseignants,...) qui œuvrent dans la perspective d'un développement durable du Pays d'Arles et d'une citoyenneté éclairée. Agissant sur le territoire large qui s'étend de la Camargue à la Crau, en passant par les Alpilles, le tout traversé par le Rhône Méridional, nos principales actions sont :

- Une programmation à destination des publics scolaires
- Un programme d'Itinéraires pour le grand public
- Un réseau d'acteurs socio-professionnels agissant sur le Rhône
- Un projet de festival participatif : les Deltaïques
- De la formation et de la conception d'outils pédagogiques : sentiers d'interprétation, livrets pédagogiques...[www.cpierhonepaysdarles.sitew.com](http://www.cpierhonepaysdarles.sitew.com)

## **LE BUREAU EXTERNE DE SUIVI**



**Astrale Oréade Brèche** - Bureau d'étude de suivi du programme LIFE+ Chiro Med pour la Commission Européenne

Pour assurer le suivi du projet, la Commission est assistée par des équipes de suivi externes. L'aide de ces équipes de suivi consiste à suivre et évaluer l'avancement du projet et sa cohérence avec les frais exposés. Leur rôle est exclusivement consultatif à l'égard de la Commission. Elles sont indépendantes des projets. Les équipes de suivi vérifient l'exécution du projet et évaluent les rapports présentés à la Commission. [www.astrale.org/about/partners/oreade.html](http://www.astrale.org/about/partners/oreade.html)

# ENTREPRISES ET FOURNISSEURS AYANT REALISE LES TRAVAUX

<b>Conservatoire du littoral</b>	Maître d'ouvrage <a href="mailto:paca@conservatoire-du-littoral.fr">paca@conservatoire-du-littoral.fr</a>
<b>Max Romanet Architectes</b>	Maître d'oeuvre général <a href="mailto:secretariat@romanetmax.com">secretariat@romanetmax.com</a>
<b>Atelier des Charrons</b>	Maître d'œuvre associé (scénographie) <a href="mailto:py.charrons@orange.fr">py.charrons@orange.fr</a>
<b>BET Midi ENR</b>	Maître d'œuvre associé (étude thermique) <a href="mailto:contact@midi-enr.com">contact@midi-enr.com</a>
<b>Les Amis des Marais du Vigueirat</b>	Gestionnaire du site <a href="mailto:marais-vigueirat@espaces-naturels.fr">marais-vigueirat@espaces-naturels.fr</a>
<b>SPS Sud Est</b>	Coordonnateur <a href="mailto:spssudest@spssudest.fr">spssudest@spssudest.fr</a>
<b>Entreprise Magnoni</b>	Gros œuvre <a href="mailto:magnoni@wanadoo.fr">magnoni@wanadoo.fr</a>
<b>Entreprise Mestre</b>	Menuiserie bois <a href="mailto:menuisiermestredaniel@orange.fr">menuisiermestredaniel@orange.fr</a>
<b>Entreprise Alberti</b>	Peinture <a href="mailto:peinturealberti@aol.com">peinturealberti@aol.com</a>
<b>Calvo Bosch</b>	Electricité <a href="mailto:societe.calvo@orange.fr">societe.calvo@orange.fr</a>
<b>Le Village</b>	Fournisseur briques BTCC <a href="mailto:associationlevillage@wanadoo.fr">associationlevillage@wanadoo.fr</a>
<b>IMERYS</b>	Fournisseur système photovoltaïque <a href="mailto:G.Marin@imerys-toiture.com">G.Marin@imerys-toiture.com</a>
<b>Zigzagone</b>	Graphisme, design et impressions numériques <a href="mailto:gmonrozier@zigzagone.com">gmonrozier@zigzagone.com</a>
<b>Audiosoft</b>	Matériel / Réalisation audiovisuels <a href="mailto:marc.billois@audiosoft.fr">marc.billois@audiosoft.fr</a>
<b>Arts de fer</b>	<a href="mailto:sbertrand@artdefer.fr">sbertrand@artdefer.fr</a>



**Cyril Girard**

Illustrateur et réalisateur du livret sur la chauve-souris  
[girardcyril3335@neuf.fr](mailto:girardcyril3335@neuf.fr)

**CPIE Rhône Pays d'Arles**

Coordination, rédaction et édition du livret « *Une histoire renversante* » ; expertise pédagogique et accompagnement de la scénographie de la maison des chauves-souris.

[contact@cpierrhonepaysdarles.com](mailto:contact@cpierrhonepaysdarles.com)